

SÉNAT

UN GRAND DÉBAT sur les Retraites ouvrières

M. BRACER DE LA VILLEMOSAN, LES CASÉS, GUILLIER, TOUON, CRITIQUENT LES MESURES D'APPLICATION DE LA LOI.

Paris, 1er juin. — La séance est ouverte à trois heures. M. Dubost préside.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

On reprend la suite de la discussion des interpellations sur les retraites ouvrières.

M. Bracer de la Villemosan donne le réquisitoire au ministre du Travail, M. Boncour.

Les objections du ministre, dit-il, proviennent du désaccord qui existe au ministère du Travail en ce qui concerne l'application de la loi.

Les chiffres cités par le ministre ne sont pas en faveur de la loi, puisque le quart des assujettis seulement a répondu dans les départements signés.

La proposition est plus faible. L'article 23 relatif à la responsabilité patronale est obscur; la résistance patronale, c'est la résistance des salariés.

Le ministre lui-même a donné des interprétations contradictoires de la loi; il a voulu indiquer la jurisprudence à suivre et il a engendré la confusion des pouvoirs, tantôt d'exercer la compétence de la magistrature.

DISCOURS DE M. GUILLIER

M. GUILLIER. — Les difficultés pour l'application de la loi ne proviennent pas du patron, mais de l'ouvrier; il faut que le patron ne refuse pas de subir une retenue sur leurs salaires, et de se faire inscrire au de présenter leurs cartes, car alors le patron sera impuissant.

Le patron ne peut admettre que le ministre n'a pas voulu et que sont de la plus haute importance. M. Monis, lors de la discussion de l'article 23, déposa un amendement établissant des sanctions.

Cet amendement me parut inadmissible, parce qu'il permettait à l'ouvrier de mauvaise foi de rendre son patron susceptible de poursuites dont lui, ouvrier, aurait subi toutes les conséquences.

J'ai demandé qu'on organisât une procédure permettant au patron d'être débarrassé de ses obligations, de le faire et de se soustraire ainsi à toute responsabilité. C'est la procédure de conciliation au greffe de la justice de paix. Le patron y consigner la somme à sa charge.

Mon amendement a été voté après avoir été étudié de très près par la Commission.

On ne peut admettre que le patron soit tenu au versement de la cotisation et de celle des ouvriers. Le texte indique bien qu'il s'agit seulement de la cotisation patronale.

Le patron ne doit pas la cotisation ouvrière; il est seulement caution qu'elle sera payée.

L'article premier parle des versements à la charge de l'employeur et de l'employé. Ce texte ne laisse subsister aucun doute sur le sens des mots dans l'article 23. Ce sens est bien celui que je viens d'indiquer. Chaque fois qu'on a parlé de l'article 23, il n'a été question que de la contribution patronale.

Le Sénat a voté un amendement et le ministre, M. Viviani a toujours accepté notre thèse. Il est donc impossible de dire que le sens de l'article 23 a été compris.

INTERVENTION DE M. DE LAS CASES

A. M. Guillier, succède M. de Las Cases. L'orateur dit que la loi est trop complexe.

Le patron est inquiet parce qu'il redoute l'application de la loi, qui est cause de conflit entre lui et l'ouvrier. Comment résoudre les difficultés? M. Codé a parlé d'introduire chez nous la loi anglaise qui ne demande rien à l'ouvrier et au patron.

Certes, la proposition est séduisante; mais nous ne sommes pas en face d'une loi de prévoyance, c'est une loi d'assistance.

Pour réaliser ce projet, il faudrait les impôts nécessaires; je crains l'opposition du ministre des Finances et notre situation embarrassée justifie cette proposition. Donnons donc à l'application de la loi un caractère de loi d'urgence.

Renfermer le terme d'application fixé au jour de la loi.

Je laisse aux propagandistes le temps d'accomplir leur œuvre. Il faut empêcher le patron collectionneur d'impôt. L'œuvre qu'il y a plus d'habileté sur ce point dans le Sénat; mais c'est par la mutualité qu'on pourra faire entrer la loi dans les mœurs. Si l'obligation est la loi, la liberté doit être dans les mœurs. L'amendement de M. Portier tendait à ce desideratum, en permettant aux patrons qui ont accepté la loi, de disposer annuellement de leurs économies.

M. TOUON. — Si la loi rencontre tant de résistance, c'est que pendant la période transitoire, les bénéfices donnés par la loi sont trop minimes. La suite de la discussion est renvoyée à 4e séance de vendredi.

Séance levée à 6 heures 25.

AU MAROC L'ATTITUDE DES TRIBUS

Tanger, 1er juin. — Les Berbères s'efforcent de rallier les tribus à leur cause et de tenter un suprême et dernier effort contre Fez. Le Sultan proclamé à Mequinez, Moulai-Zine, ne peut plus les contenir.

Les tribus qui ont demandé l'amn, n'ont fait leur soumission que pour rentrer leurs récoltes.

LA DISGRACE DE CLAOUÏ Moulai-Hafid ne s'est pas contenté de révoquer le grand-vizir Glaoui et son fils, il vient de destituer, en outre, l'ami, frère de Glaoui, pacha de Marakech.

On prévoit, à ce sujet, une certaine agitation dans le Haouz.

UN RAPPORT DU GÉNÉRAL TOUTÉE Dans un rapport adressé au ministre de la Guerre, le général Toutée expose le caractère dangereux d'une défensive, en face d'un ennemi maître de ses mouvements, aussi bien armé que l'armée prussienne, courageux et entraînés. Si l'organisation et la discipline lui manquaient pas, il nous infligerait de sérieux désastres.

UNE FIN HÉROÏQUE Comment mourut le commandant Roumens

« Il y a une demi-heure que j'ai une balle dans le ventre, mais il ne faut pas le dire »

L'Echo d'Oran publie de nombreux détails sur le sanglant combat qui s'est livré le 23 mai à Deboud et sur la mort héroïque du commandant Roumens; nous en extrayons les passages suivants :

« Tout à coup, et sans que la marche rampante des Marocains ait été signalée, marche rendue propice, par l'inextricable fouillis de broussailles qui la couvre, les balles sifflent aux oreilles des tirailleurs et font des victimes.

« Aussitôt, le colonel Blanc envoie deux compagnies appuyer celle qui est aux prises avec les ksouriens; mais la 5e compagnie est en contre-bas de moins de trois mètres et le sol est si tourmenté qu'il faut une heure pour que les renforts puissent entrer en ligne. Les Marocains, inaccessibles, se déplacent avec une mobilité extrême; ils harcèlent nos tirailleurs qui se défendent bravement et fusillent les ksouriens qui se découvrent.

« Le commandant Roumens, dressé de toute sa haute taille, encourage ses hommes de sa voix tonnante et de son attitude magnifique. Il fait l'admiration de ses tirailleurs qui se connaissent en bravoure; cependant il pâlit et le sergent-major Tonnot, qui s'en aperçoit, lui demande s'il est blessé.

Le commandant répond : « Il y a une demi-heure que j'ai une balle dans le ventre, mais il ne faut pas le dire »

Et pendant une heure encore, le commandant Roumens reste debout, maîtrisant l'horrible douleur, refusant d'accuser sa blessure. Ce n'est qu'à l'arrivée des renforts que l'héroïque officier consent à se laisser panser.

Au tour du chef d'escadron de ses soldats, les tirailleurs se battent comme des lions; mais les Marocains dans le cercle se resserrent les uns autour de l'autre, le sergent-major Tonnot tombe raide mort. Un ksourien bondit hors d'une broussaille et tirant un long poignard, s'apprête à trancher la tête du cadavre, mais un tirailleur l'aperçoit; brandissant son arme par le canon, il rassemble le Marocain, et tant que celui-ci reste étourdi sur le corps de Tonnot, le soldat, recroquant son arme, et loge une balle dans le corps du fanatique.

Cependant, les compagnies de renfort délogent la compagnie du capitaine Jacques et nous restons maîtres de la position. Les hommes sont sans cesse et sans vivres.

Le général donne ordre de regagner le camp et cette marche s'effectue par échelons.

Le commandant Roumens a vu venir la mort le soir aux larmes; blessé dans la nuit du 23, il est mort courageusement le lendemain.

Une demi-heure avant les obsèques de ce brave, on avait de la peine à écarter de sa tente les tirailleurs qui pleuraient.

Les dernières volontés d'un héros Carcassonne, 1er juin. — La famille du commandant Roumens tué sur la Moulouya au combat de Deboud, a reçu du général commandant nos troupes au Maroc le télégramme suivant :

« A l'effet de mourir, le 24 mai, après-midi, le commandant Roumens a exprimé solennellement en pleine connaissance, à plusieurs reprises, devant le capitaine Bernard, le docteur Charrier et les autres officiers témoins, du désir que sa dépouille mortelle restât inhumée à Deboud. D'ailleurs, dans ses derniers moments, s'inquiétant sans cesse de ses hommes, heureux d'avoir vu leur belle attitude au feu, recommandant ceux qu'il avait distingués, il s'est fait revêtir de sa tunique pour mourir et a affirmé plusieurs fois au volonté de demeurer au milieu de ses tirailleurs jusque dans la mort, disant : « Je n'espérais pas une si belle mort », puis ajoutant : « Je ne veux pas que l'on ramène ma dépouille en France, je veux rester à Deboud. »

Le télégramme se termine par ces mots : « Le colonel et les officiers du régiment actuellement à Deboud, prennent leurs dispositions pour élever sur place un monument qui rappellera la fin glorieuse de notre regretté camarade. »

CHRONIQUE AGRICOLE

La Situation culturelle et agricole dans la Région

L'état de la grande culture en plaine est, à l'heure actuelle, très satisfaisant. Rarement, pourrions-nous dire, elle s'est montrée sous un aspect aussi favorable.

Les seigles sont de belle hauteur et épisés; en ce moment se continue, pour eux, la formation granifère. Les blés ont admirablement « tallé »; leurs tiges sont déjà de respectable longueur et leur teinte d'un beau vert sombre atteste l'excellence de la végétation. Une note identique peut être donnée sur les avoines qui ont, au surplus, rattrapé le temps qu'avaient fait perdre, à leur normale évolution, les gelées intempestives, survenues en avril dernier. Les lins sont magnifiques; ils ont pris, un rapide essor et sont croûtes, soit en France, soit en Belgique. Le coton est en pleine floraison. Les betteraves sont bien levées partout; certains champs sont à point pour que se fasse le travail du débardage; il est déjà commencé en maints endroits et il se poursuit activement, les producteurs mettant à profit les journées ensoleillées pour se libérer, au plus tôt, des corvées de la terre.

Les herbes anglaises fournissent une coupe

Faits Divers

Arrestation de quatre danseuses

Paris, 1er juin. — M. le sénateur Brénger ayant signalé au Parquet l'affiche du Casino de Paris, M. Vallet, chef de la brigade mobile, s'est rendu au Casino dimanche et mardi et il a mis en état d'arrestation quatre danseuses qui seront poursuivies pour outrage à la pudeur. M. Boucard, juge d'instruction, est chargé de cette affaire.

Huissier cambriolé

Paris, 1er juin. — Des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux de M. Deneux, huissier, 156, rue Montmartre, et ont fracturé un coffre-fort renfermant une somme im-

portante et de nombreuses valeurs, dont ils se sont emparés. M. Lefort, commissaire de police du quartier, a ouvert une enquête.

Les effets de l'explosion

Montpellier, 1er juin. — Nous avons relaté l'explosion à Lunel d'un dépôt de cheddite qui, dans la nuit de dimanche à lundi, détruisit un immeuble et tué deux ouvriers.

En travaillant au déblaiement, des terrassiers ont été tués de nombreux débris humains, parmi lesquels un crâne auquel adhérait encore des cheveux. En présence de cette trouvaille, on se demande si une troisième personne n'aurait pas été victime de l'explosion. Ce qui donne plus de vraisemblance à cette supposition, ce sont les déclarations faites par un de ceux qui ont échappé à la catastrophe. Ce témoin aurait déclaré avoir entendu Martin Chazal, une des victimes, causer avec une autre personne avant d'aller se coucher.

La disparition d'un vicomte

Paris, 1er juin. — M. Pradet-Balade, juge d'instruction, vient de lancer contre le vicomte Guyreau des Loges, un mandat d'amener. Ce jeune homme, qui est devenu veuf après quelques mois de mariage, a dépensé rapidement le peu d'argent qu'il possédait, et pour soutenir le grand train de vie qu'il menait à ses recours aux expédients. Sous le nom de son ex-beau-père, ancien agent voyer principal, il possédait quelque fortune, il mit en circulation pour cinquante mille francs de traites fausses. Dans un hôtel voisin de la gare Saint-Lazare, il parvint à escroquer une douzaine de mille francs. Enfin il aurait disparu en emmenant une automobile qu'il s'était fait livrer à l'essai.

CHRONIQUE AGRICOLE

La Situation culturelle et agricole dans la Région

L'état de la grande culture en plaine est, à l'heure actuelle, très satisfaisant. Rarement, pourrions-nous dire, elle s'est montrée sous un aspect aussi favorable.

Les seigles sont de belle hauteur et épisés; en ce moment se continue, pour eux, la formation granifère. Les blés ont admirablement « tallé »; leurs tiges sont déjà de respectable longueur et leur teinte d'un beau vert sombre atteste l'excellence de la végétation. Une note identique peut être donnée sur les avoines qui ont, au surplus, rattrapé le temps qu'avaient fait perdre, à leur normale évolution, les gelées intempestives, survenues en avril dernier. Les lins sont magnifiques; ils ont pris, un rapide essor et sont croûtes, soit en France, soit en Belgique. Le coton est en pleine floraison. Les betteraves sont bien levées partout; certains champs sont à point pour que se fasse le travail du débardage; il est déjà commencé en maints endroits et il se poursuit activement, les producteurs mettant à profit les journées ensoleillées pour se libérer, au plus tôt, des corvées de la terre.

Les herbes anglaises fournissent une coupe

très copieuse. D'autre part, les fourrages promettent, pour un avenir très prochain, une coupe également abondante; car la fenaison va, en effet, bientôt commencer sur toute l'étendue du territoire. Les pâturages et les prairies sont couverts d'une véritable nappe de fous multicolores où les bestiaux, remis au régime du vert, nous préparent d'excellents produits de laiterie et de la chair exquisite. Les moutons sont aussi au pacage où ils vont, par les routes, brouter l'herbe poussant au bord des fossés. La tonte de leur toison va être effectuée incessamment et elle est déjà

faite en partie parmi les troupeaux. Dans les jardins, les vergers sont en pleine floraison; ils promettent d'abondantes cueillettes de fruits de toutes les espèces. Par ailleurs, les potagers se garnissent, visiblement, de nombreux légumes — petits pois, salades, carottes, haricots, etc. — en formation et ils ont le parent de jolies allées fleuries où rivalisent de grâce la pensée, la primevère, la tulipe, le myosotis, etc., etc.

La situation, on l'a vu par cet exposé succinct, se présente sous les plus heureux auspices.

L'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 2 juin : Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures et demi pour les galeries; de 9 heures du matin à onze heures pour les jardins. Entrée : 1 franc.

Attractions diverses. A 8 heures 1/2, au Casino, Polian.

La Journée de Jeudi

Cette première journée de juin a été favorisée par le beau temps. Durant l'après-midi les visiteurs furent nombreux et jetèrent l'animation dans les allées, pavillons et palais de l'Exposition.

Le concert du soir a été très goûté. C'est une société populaire de Roubaix, la « Philharmonique du Jean-Ghislain », qui s'est fait entendre sur le kiosque du Lac.

Une « Marche militaire » a été exécutée avec beaucoup de brio et fut suivie d'une exécution d'opéra de « Petit Duc », arrangé par Gabriel Pares, l'ex-chef de la musique de la Garde Républicaine.

Le morceau qui a été le mieux écouté, le plus applaudi et rendu de façon parfaite, fut « Carmen » de Bizet. L'exécution a montré la parfaite homogénéité de la Philharmonique.

La société donna ensuite, de Romain, la « Polka pour piston », morceau dans lequel M. Jean Van Houter, piston soliste, recueillit un succès justement mérité.

La « Marche Romane », de Meister, et une « Petite valse », du répertoire, clôturèrent le concert.

Il convient de féliciter M. Charles Béhels, chef, qui possède admirablement ses musiciens.

La Journée des Musiques

On parla beaucoup de l'VIIIe Fête Fédérale des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, qui aura lieu dimanche prochain, à Roubaix, à laquelle des milliers de fédérés assisteront, ainsi qu'un Congrès qui s'ouvrira à neuf heures du matin à l'Hippodrome.

Nous l'avons dit, en raison du deuil national, M. le ministre de l'Instruction publique ne se rendra pas à Roubaix, mais il s'y fera représenter.

Les musiciens en entrant au Congrès, recevront chacun un billet de tombola donnant droit aux lots ci-après : un cornet à piston, un bugle, offert par M. le député Cousson, membre d'honneur de la Fédération, un objet artistique, un souvenir roubaixien et une surprise.

Le cortège qui, vers 11 heures du matin, parcourra la ville, se composera de 40 sociétés musicales de groupes de mineurs et de galibots venant former la voûte d'acier, principale ornement de la Journée des Mineurs.

Les amateurs de bonne musique, se disposent à assister au concert de gala qui aura lieu à l'Exposition.

A l'occasion de la Fête Fédérale, le Comité de l'Exposition prépare de brillantes illuminations.

Un gala musical international

Au cours des solennités musicales si variées qui vont se dérouler dimanche et lundi prochains, au cours des fêtes de la Pentecôte, prendra place une audition de gala appelée à un retentissement énorme.

Dimanche prochain, à 8 h. 30, au kiosque du Lac de l'Exposition, la Grande Harmonie de Roubaix, dont le nom réputé suffit à attirer tous les dilettanti des deux côtés de la frontière, offrira à nos visiteurs un programme inédit qui particulièrement captivant : Ce sera l'exécution magistrale des hymnes nationaux de toutes les nations représentées à l'Exposition. Détail impressionnant : pendant que sera joué chacun de ces hymnes, un officier de la nation dont retentira l'air national, en grand uniforme, sera fièrement campé sur un podium, l'étendard de son pays à la main. Des projecteurs électriques l'inonderont de leurs feux.

Hommage touchant de la gratitude de Roubaix envers les nations amies qui nous ont prêté leur aimable concours.

L'Exposition des Arts de la Femme

Dans la publication des résultats du concours des Arts de la femme, une omission involontaire nous a fait taire le nom de Mademoiselle Baas (éventail et dentelle), qui a obtenu un second prix.

Le Congrès de la Pêche LA JOURNÉE DU DIMANCHE

A l'occasion de l'Exposition, le Congrès de la Fédération Régionale des Pêcheurs de la ligne, Riverains et Pisciculteurs du Nord et du Pas-de-Calais se tiendra à Roubaix le dimanche 4 juin (jour de Pentecôte), dans une des salles de la nouvelle Mairie.

Les congressistes seront reçus à la gare à une heure par les sociétés fédérées de Roubaix, accompagnées de leurs familles. Présidé de l'Harmonie du Moulin, ils se rendront en cortège à la Mairie, où ils seront reçus par la municipalité.

Les présidents et secrétaires des sociétés fédérées seront reçus à la Mairie au même temps que les congressistes.

La séance du Congrès commencera à deux heures, sous la présidence de M. Charles Fortin, président du Syndicat central des Pêcheurs de France, délégué par M. le ministre de l'Agriculture.

A l'issue du Congrès, le banquet fédéral sera remis officiellement au Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing.

Derrière l'Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La Représentation Proportionnelle

LE DÉBAT DE JEUDI A LA CHAMBRE

Paris, 1er juin. — La journée n'a pas été moins pour la R. P. Les arguments produits par MM. Poincaré et Kerguelen, au nom des arrondissementiers, ont produit une certaine impression. M. Poincaré, pour combattre le projet, s'est surtout servi des concessions qu'il fait aux adversaires de la réforme et au moment l'impression qu'en acceptant l'appareillement, la commission avait obéi à la proportionnelle les principes de justice et de sincérité qui faisaient sa force devant le pays.

On ne met pas en doute néanmoins que l'article ne soit voté à une forte majorité, mais les arrondissementiers reprennent courage.

On prépare des manœuvres et des troupes. C'est ainsi que certains radicaux annoncent leur intention de demander l'ajournement de la discussion jusqu'à ce que soient votées la loi sur les incapacités parlementaires et la loi sur le secret et la sincérité du vote.

Les Retraites ouvrières au Sénat

UN ORDRE DU JOUR DES SÉNATEURS DE GAUCHE

Paris, 1er juin. — Avant la séance, MM. Combes, Couyba et Rattier avaient rédigé l'ordre du jour suivant qu'ils avaient présenté au nom des groupes de l'Union républicaine et de la Gauche démocratique :

« Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour appliquer la loi des retraites ouvrières avec autant de prudence que de persévérance, passe à l'ordre du jour. »

Nous apprenons ce soir, qu'en raison de la grande impression produite cet après-midi par les discours de MM. Bragès de la Villemosan, Guillier, de Las Cases et Touon, et de l'accueil chaleureux fait à ces orateurs par la majorité des membres du Sénat, MM. Combes, Couyba et Rattier ont décidé de modifier leur ordre du jour. Nul doute que M. Paul Boncour n'aie à la séance d'aujourd'hui, à l'occasion de la loi des retraites ouvrières, une attitude d'opposition.

DANS LE SUD-ORANAIS

Combat avec des pillards

Colombéchar, 1er juin. — Un Djiçh d'une centaine d'hommes ayant été signalé dans une partie du Tafilalet, le commandant du poste de Bou-Denib envoya contre lui, deux reconnaissances avec mission de couper la route du Djiçh et de le poursuivre.

La 2e colonne, composée de la 7e compagnie de la légion étrangère et d'un peloton de six spahis au moment de lever le camp à Ques Bou-Denib a été assailli par un groupe important de Berbères.

Après un combat de trois heures, les pillards lâchèrent pied, laissant sur le terrain plusieurs morts. De notre côté, nous avons eu un légionnaire blessé. La reconnaissance fut entraînée ensuite à Bou-Denib sans incident.

Au Maroc

ELAÏOUM, 1er juin. — L'aman vient d'être accordé à la tribu des Aours. L'accord comporte la cessation immédiate des hostilités, le paiement d'indemnités; la remise de certains malfaiteurs; l'installation d'un marché à El Merada. Cette soumission met fin aux opérations sur la Moulouya.

UNE PANIQUE

Paris, 1er juin. — On mande de Taourirt à la date du 20 mai :

Au moment où le marché hebdomadaire de Taourirt battait son plein, une fusillade qui éclata entre deux groupes de cavaliers qui se livraient combat dans la vallée de l'Ouedza, a jeté la panique parmi les marchands. Les gendarmes partirent aussitôt et séparèrent les combattants qui s'enfuirent en courant deux morts.

Ce sont des gens de la tribu ralliée des Sedjas qui expliquent qu'il s'agissait d'une vieille querelle entre familles de la tribu.

LA DEPOUILLE DU COMMANDANT ROUMENS

Taourirt, 1er juin. — La famille du commandant Roumens tué dans le combat du 23 mai, à Deboud, a écrit au général Toutée pour réclamer le corps. Le général a répondu que le commandant Roumens a exprimé solennellement en pleine connaissance, et à diverses reprises, que sa dépouille mortelle soit inhumée à Deboud, voulant demeurer au milieu de ses tirailleurs jusque dans la mort.

LES VICTIMES DU COMBAT DE NAZALA

Dar Blibagh, 1er juin. — Ce soir on a eu lieu les obsèques du brigadier d'artillerie coloniale, Brifon et du soldat d'infanterie coloniale, morts des suites de blessures qu'ils avaient reçues dans l'engagement du 23 mai. La cérémonie fut imposante. Les chefs des soldats morts pour la France ont prononcé des discours sur leurs tombes, ainsi que le colonel Gouraud qui dans une allocution pleine de patriotisme, a retracé les derniers moments de ces courageux soldats.

La Santé de M. Monis

UNE NOTE OPTIMISTE

Paris, 1er juin. — On a éprouvé le besoin ce soir, au ministère de l'Intérieur de donner des nouvelles rassurantes sur la santé de M. Monis. Une note officielle dit qu'en effet le docteur Tissier a constaté cet après-midi, que l'amélioration de l'état de santé du président du conseil suivait son cours normal.

La même note dit encore que pour la première fois, M. Monis va s'asseoir aujourd'hui sur son lit, travailler une partie de l'après-midi avec son fils M. Antoine Monis. Ces assurances optimistes doivent être accueillies avec la plus grande réserve.

PARIS-MADRID L'AÉRO-CLUB FÊTE VÉDRINES

Paris, 1er juin. — L'Aéro-Club de France a fêté ce soir l'aviateur Védrines, à qui un banquet était offert. L'assistance était des plus nombreuses. Des allocutions ont été prononcées par le comte de La Vaulx, au nom de l'Aéro-Club de France, par le commandant Driant, au nom du groupe de l'aviation à la Chambre, etc... Des toasts chaleureux ont été portés en l'honneur de Paris-Madrid.

PARIS-ROME-TURIN

FÉLICITATIONS OFFICIELLES A BEAUMONT

Paris, 1er juin. — Le général Goiran, ministre de la Guerre, et M. Emile Constant, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, ont adressé à l'enseigne de vaisseau Beaumont, aviateur Beaumont, le télégramme suivant :

Après vous avoir salué à votre départ de Buc, sommes heureux vous adresser sincères félicitations pour votre magnifique raid qui donne une si heureuse occasion à l'Italie et à la France d'exprimer leurs sentiments de vive amitié.

De son côté, M. Delcassé, ministre de la Marine, avait adressé dès hier soir, un télégramme de félicitations au vainqueur de Paris-Rome.

LA MARCHÉ DU LIEUTENANT LUCAS

Toulon, 1er juin. — Le lieutenant Lucas avec son passager, le lieutenant Hennequin, a atterri à 5 heures 57 à Hyères. Il prenait ses dispositions pour continuer sur Nice, lorsque le brouillard redevenant intense, il a décidé de reporter son départ à demain matin, six heures. Lucas a quitté Hyères en auto pour venir passer la soirée dans sa famille à Toulon.

LA MARCHÉ DE VIDART

Rome, 1er juin. — C'est à Polonica, à 35 kilomètres de Campoglia, que Vidart a atterri pour se ravitailler en essence. Son appareil ayant heurté la terre, a eu une aile brisée. L'aviateur n'en compte pas moins reparti pour Rome demain matin.

LA MARCHÉ DE KIMMERLING

Brignoles, 1er juin. — Ce soir à sept heures, Kimmerling a repris les airs dans l'espoir de gagner Nice. Mais jouant décidément de malheur, son appareil est allé donner contre un arbre. Kimmerling a fait une chute de quatre mètres; il est indemne, heureusement. Son appareil n'est que peu endommagé. L'aviateur est rentré à Brignoles, mais à la suite des mécomptes qui depuis quatre jours l'empêchent de continuer la course, il a déclaré que si demain à la première heure, il est victime d'un nouvel accident, il y renoncera définitivement.

L'ARRIVÉE DE GARROS À ROME

Rome, 1er juin. — Dès qu'il eut reçu les compliments de ceux qui assistaient à sa descente, Garros soustrait non sans peine aux félicitations de la foule, fut conduit au Petit Palais, où on lui offrit du champagne. L'aviateur était un peu déprimé, mais il a réagi assez vite. L'ambassadeur de France, M. Barère Faubert, Garros s'est entretenu amicalement avec Beaumont qui lui a demandé des renseignements sur son voyage. Dehors la foule poussait des acclamations ininterrompues. Garros fut conduit à la tribune royale où il fut salué par des cris d'enthousiasme. Beaumont fut également se présenter. Les deux aviateurs parurent alors se donnant le bras. Les bravos et les acclamations